

# EXTRAIT

*du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens*

Séance du 14 décembre 2023

Présidence de Monsieur Jeton Hoxha

## **Préavis amendé N° 52-2023**

Plan Climat de la Ville de Renens – 1<sup>ère</sup> génération. Demande d'un crédit-cadre de CHF 2'101'500.- TTC pour le plan d'actions 2024-27

### **CONCLUSIONS AMENDEES**

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis municipal N°52-2023 de la Municipalité du 30 octobre 2023,

Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cet objet,

Considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à la Municipalité un crédit-cadre d'un montant de CHF 2'101'500.- TTC pour le Plan Climat de la Ville de Renens – 1<sup>ère</sup> génération, d'une durée de 4ans, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027.

**AUTORISE** la Municipalité à créer un poste de chargé.e de projet à 100 % pour une durée maximale de 4 ans, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027, dédié à la mise en œuvre des actions du Plan climat de la Ville de Renens – 1<sup>ère</sup> génération. Les salaires et les charges sociales du poste sont intégrés dans le crédit-cadre demandé, tel que décrit au chiffre 4.3 du présent préavis

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire ou par voie d'emprunt, sous le compte N°3640.6007.5890 – Plan Climat de la Ville de Renens – 1<sup>ère</sup> génération.

Cette dépense sera amortie en quatre ans, conformément à l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er juillet 2006) sur la compatibilité des communes.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 30 octobre 2023

Le Président  
Jeton Hoxha



La Secrétaire  
Corinne Simon

